

Résultats de l'enquête « Impact de la crise sanitaire sur les associations sportives en région Centre Val de Loire »

Méthodologie

Un questionnaire a été adressé aux associations sportives au mois de novembre 2021 afin de connaître l'impact de la crise sanitaire sur des associations en région Centre Val de Loire.

844 associations sportives ont pris le temps de répondre et 819 réponses sont exploitables soit presque 20% de retour.

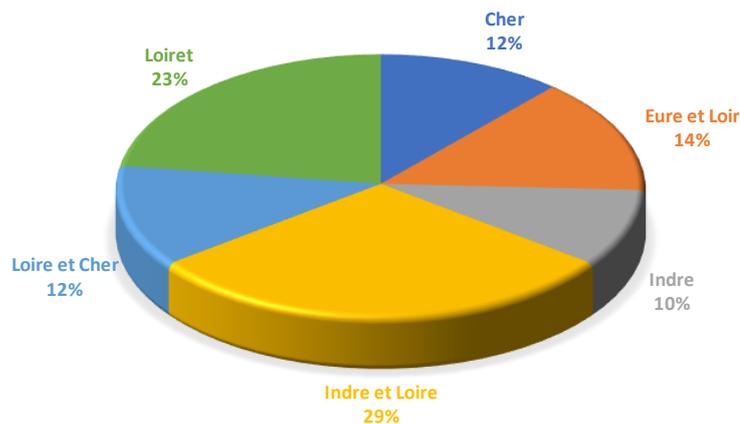
Presque la moitié des associations qui ont répondu au questionnaire sont employeurs (48%).

Répartition des répondants

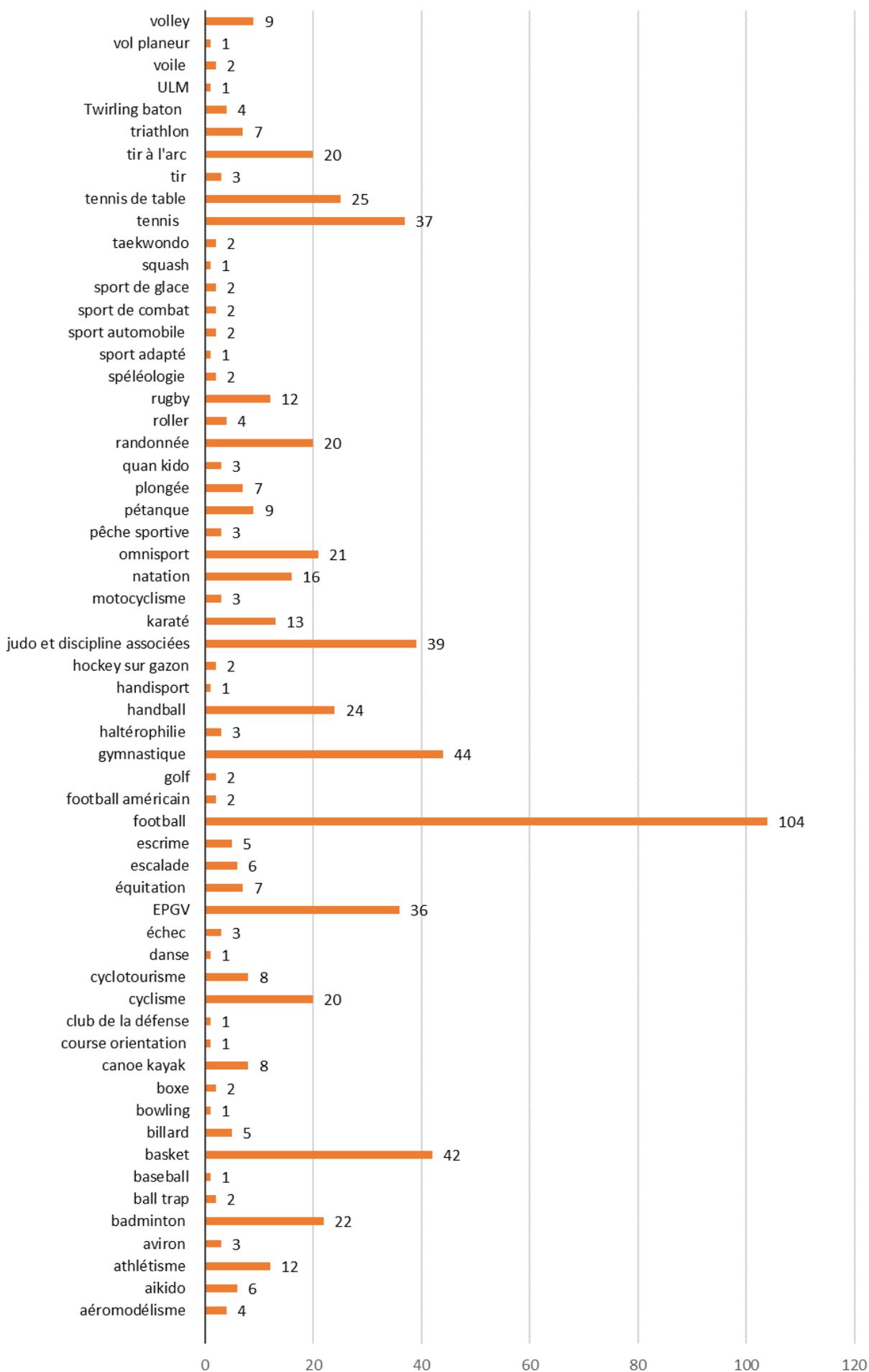
- 689 clubs, soit 84,2 % des répondants.
- 92 comités départementaux, soit 11,2 % des répondants.
- 1 groupement d'employeurs, soit 0,1 % des répondants.
- 37 ligues, soit 4,5 % des répondants.

Les clubs

- Répartition par département

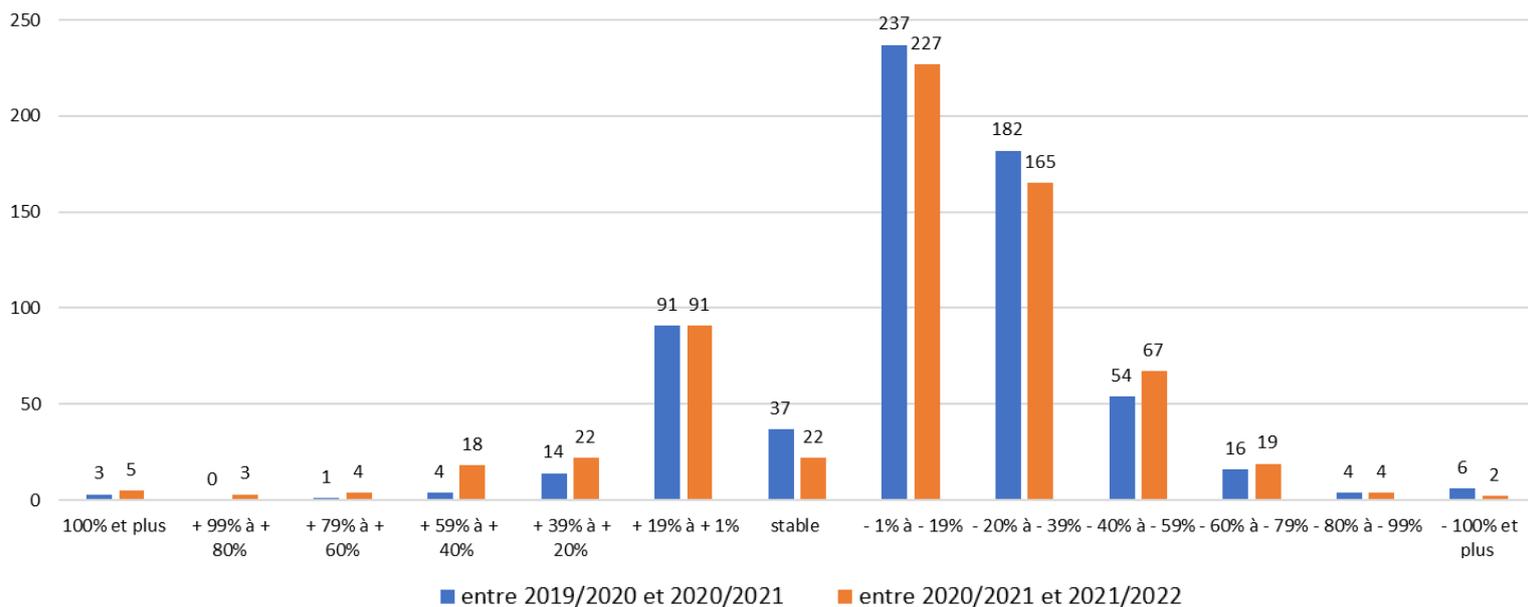


Répartition par discipline



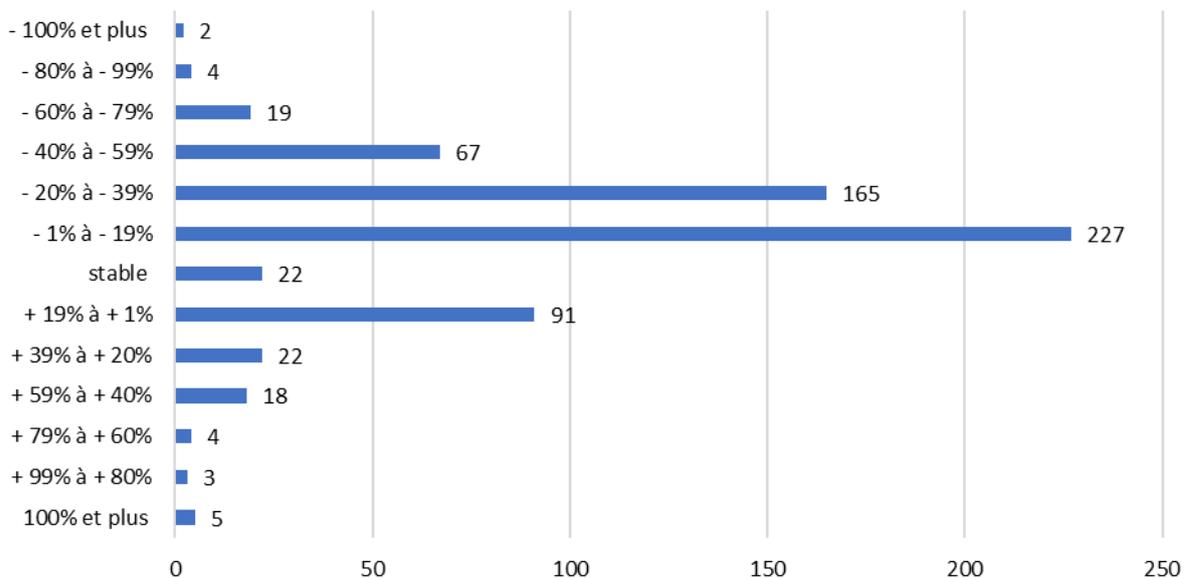
Impact sur les licenciés

Evolution du nombre de licenciés par club répondant



Ce graphique nous montre que 77% des répondants ont perdu des licenciés entre la saison 2019/2020 et 2020/2021, cette baisse s'est poursuivie la saison suivante avec une perte de licenciés pour 47% des répondants.

Evolution du nombre de licenciés par club répondant entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022



Seulement 3,4 % des répondants ont un nombre de licenciés stable entre septembre 2019 et septembre 2021.

Plus de 75% d'entre eux déclarent avoir perdu des licenciés :

- 35% entre 1% à 19%,
- 25% entre 20% et 59%
- plus de 3% plus de 60%.

A l'inverse, 22% disent avoir eu une augmentation du nombre de licenciés :

- 14% entre 1 % et 19 %
- Plus de 8% de 20% et plus.

Impact sur les emplois par saison sportive dans les clubs

 Evolution des emplois par club répondant entre la saison 2019/2020 et la saison 2020/2021

58 % des répondants n'avaient pas d'emploi sur la saison 2019/2020 et 3% d'entre eux en ont créé un sur la saison 2020/2021.

Sur les 42% des répondants qui avaient déjà un emploi :

- 79% d'entre eux ont stabilisé leurs emplois,
- 10,8% ont perdu au moins un emploi,
- 10,2% d'entre eux ont embauché au moins un emploi.

 Evolution des emplois par club répondant entre la saison 2020/2021 et la saison 2021/2022

57 % des répondants n'avaient pas d'emploi sur la saison 2020/2021 et 4,3 % d'entre eux en ont au moins créé un sur la saison 2021/2022.

Sur les 43 % des répondants qui avaient déjà un emploi :

- 69% d'entre eux ont stabilisé leurs emplois,
- 15,4% ont perdu au moins un emploi,
- 15,6% d'entre eux ont embauché au moins un emploi.

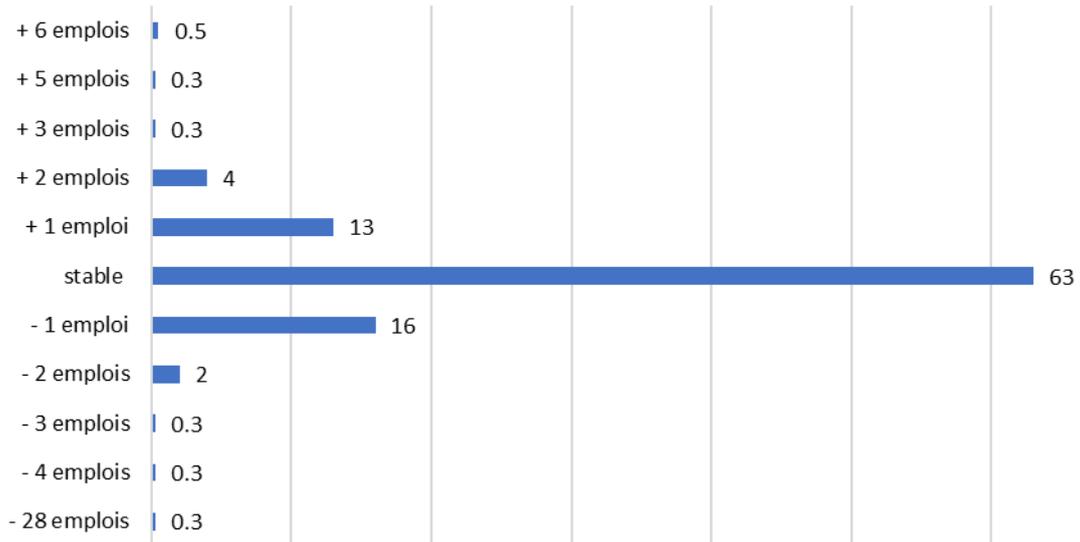
 Evolution des emplois par club répondant entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022

Avec 1 saison d'intervalle, 58 % des répondants n'avaient pas d'emploi sur la saison 2019/2020 et 6,1 % d'entre eux en ont au moins créé un sur la saison 2021/2022.

Sur les 42 % des répondants qui avaient déjà un emploi :

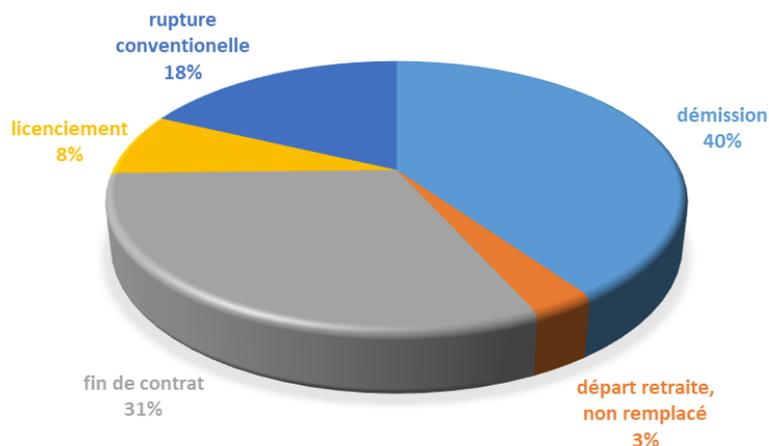
- 63% d'entre eux ont stabilisé leurs emplois,
- 18,9 % ont perdu au moins un emploi,
- 18,1 % d'entre eux ont embauché au moins un emploi.

Écart des emplois entre la saison 2019-2020 et 2021-2022
pour les clubs employeurs répondants (en pourcentage)



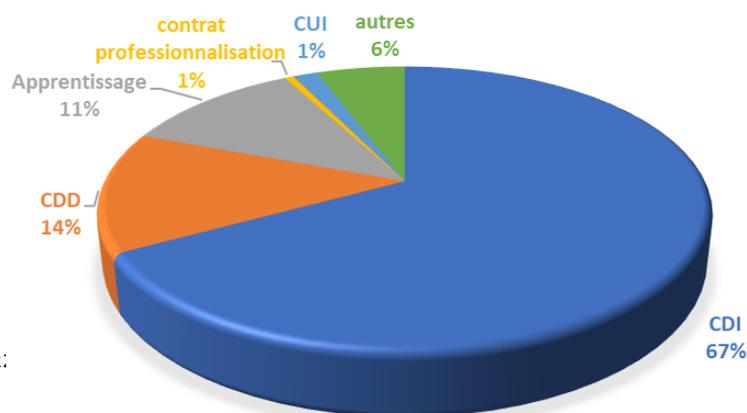
Une grande partie des clubs employeurs qui ont répondu à l'enquête ont pu garder ou créer de l'emploi pendant la crise (81%) et 18,9% ont perdu au moins un emploi. Cette stabilisation des emplois a pu se faire grâce aux dispositifs d'aide de l'état et au maintien des aides à l'emploi qui ne se sont pas arrêtées (**maintien des aides même si le salarié était en chômage partiel**).

Raisons des pertes d'emplois selon les répondants



Pour 58% des répondants la perte des emplois est due à la démission des salariés :40% ou à une rupture conventionnelle 18%, et seulement 8% ont eu recours au licenciement.

Caractéristiques des emplois, selon les répondants des clubs.



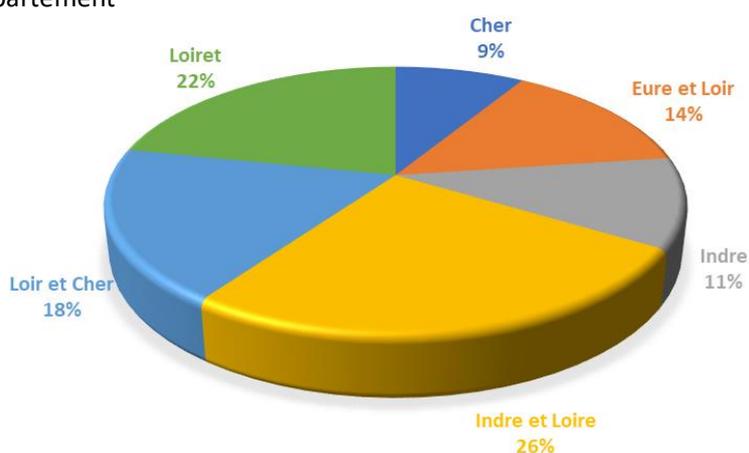
Les clubs qui ont répondu ont pour 67% des CDI contre seulement 14% CDD. Cela peut s'expliquer par le fait que les emplois aidés en région sont souvent dirigés vers la création de CDI (ANS emploi, dispositif cap'asso). Cela montre également une volonté d'inscrire les emplois dans la durée, avec une volonté de pérennisation des postes.

Pass' Sport

- Sur l'ensemble des répondants à cette question, 77% disent avoir participé au dispositif Pass' Sport.
- Soit environ 9 800 demandes à mi-décembre 2021.

Les comités départementaux

Répartition par département



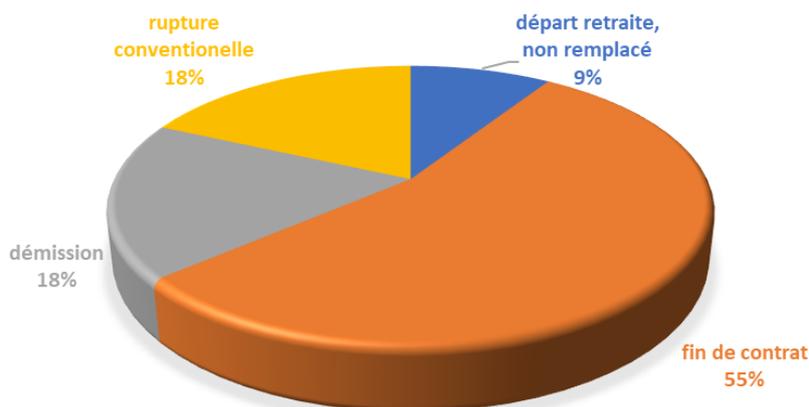
Evolution des emplois par comité départemental répondant entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022

46 % des répondants n'avaient pas d'emploi sur la saison 2019/2020, 12% d'entre eux en ont créé entre 1 et 2 en début de saison 2021/2022.

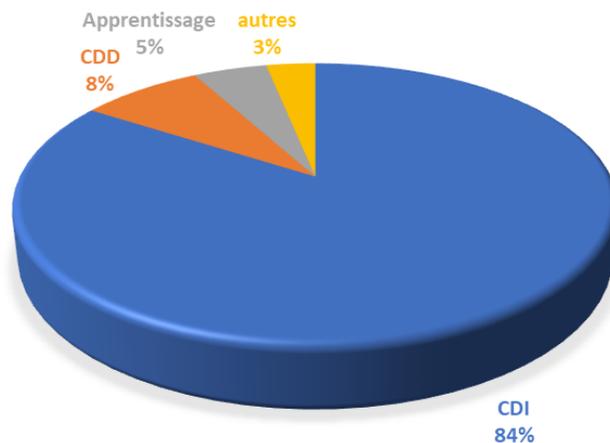
Sur les 54 % des comités départementaux employeurs :

- 72% ont stabilisé leur emploi,
- 12% ont perdu entre 1 et 2 emplois,
- 16% ont créé entre 1 et 3 emplois.

Raisons des pertes d'emplois selon les répondants



Caractéristiques des emplois, selon les répondants des comités départementaux



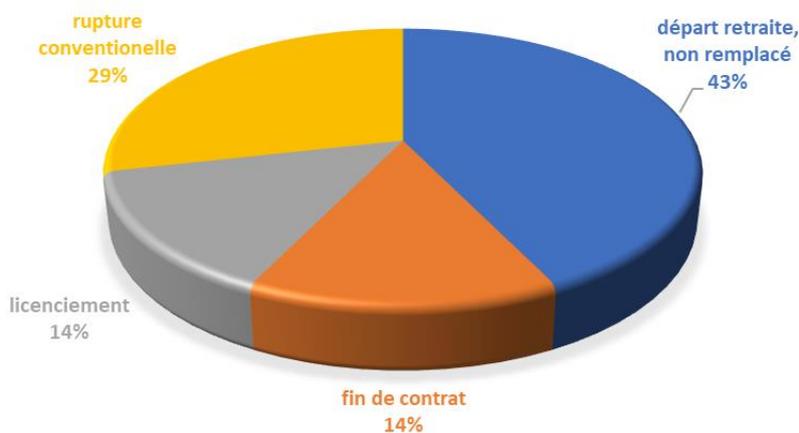
Les ligues et comités régionaux

Evolution des emplois par ligue répondant entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022

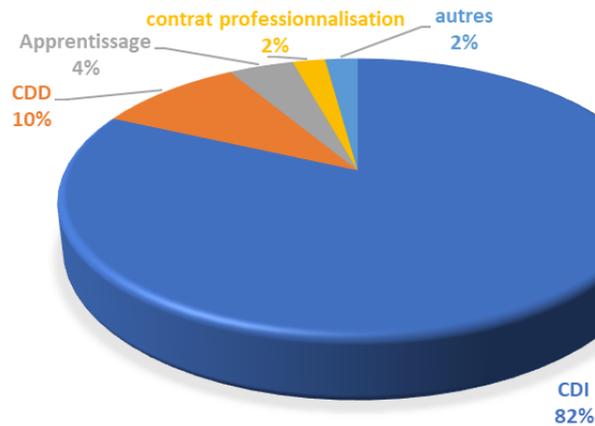
Sur les 37 ligues qui ont répondu aux questionnaires, 27% d'entre elles ne sont pas employeuses (dont une qui est devenue employeuse).

- 76 % des ligues sont restées stables au niveau de leur emploi,
- 14% ont perdu entre -1 et -3 emplois,
- 10 % ont créer 1 ou 2 emplois.

Raisons des pertes d'emplois selon les répondants

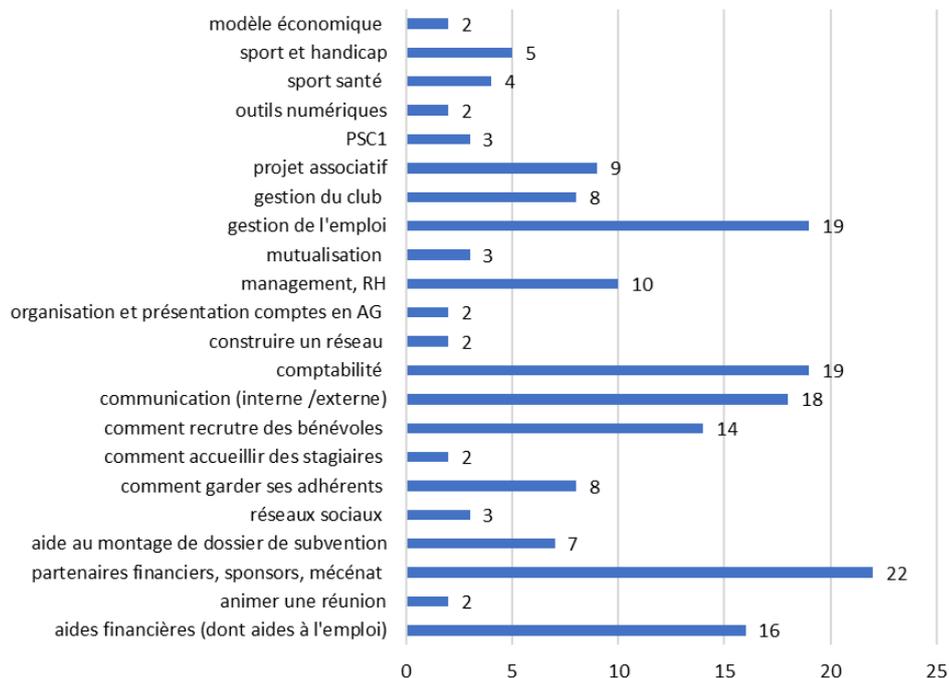


Caractéristiques des emplois, selon les répondants des ligues



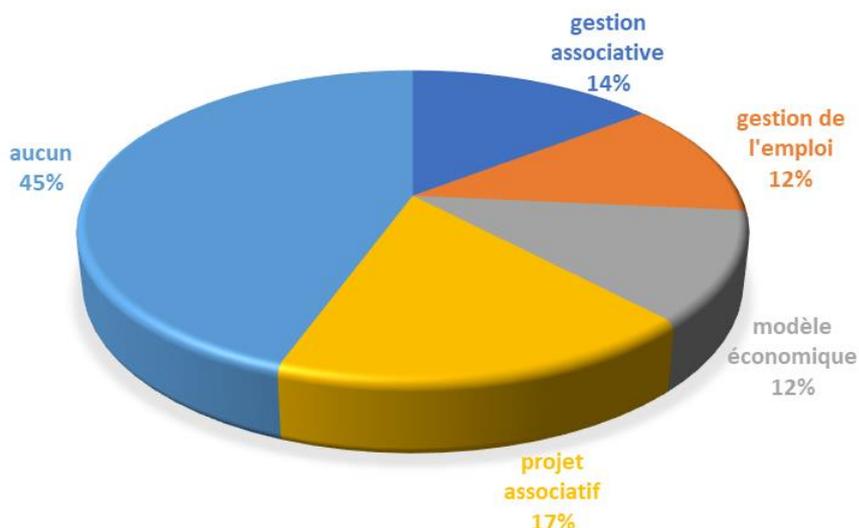
Besoins évoqués par les associations

Thématiques de formation ou webinaire souhaitées par les répondants

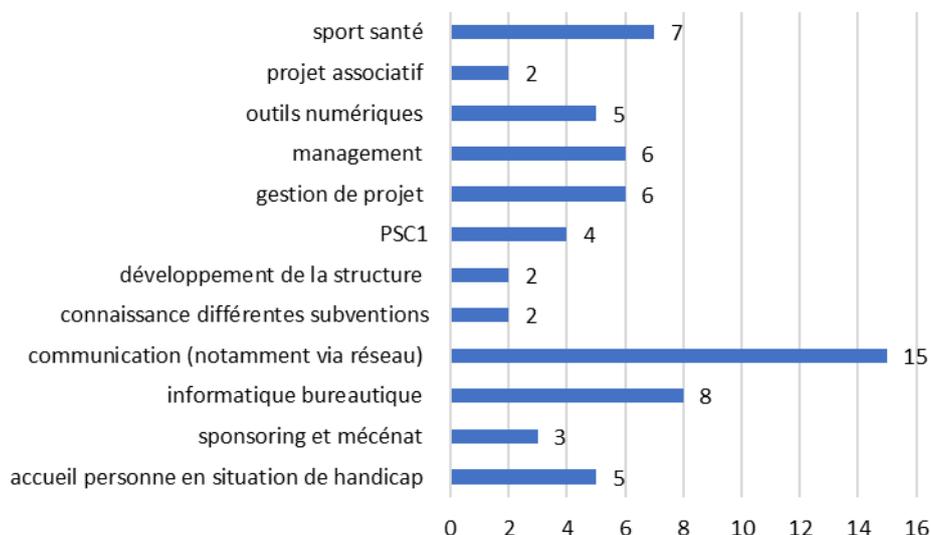


Les thématiques souhaitées une seule fois : accueil des jeunes, aides directes aux familles, comment gérer la gestion d'un délégataire, CCNS, mécénat de compétences, honorabilité des dirigeants, langage des signes, cadre juridique des associations, dédommagement des bénévoles, rôle du président et du secrétaire, respect des protocoles, sécurité, assurance, responsabilités des dirigeants, fonctions des CSA.

Thématiques d'accompagnement souhaitées



Thématiques de formations souhaitées pour les salariés



Les thématiques évoquées une seule fois : accueil des jeunes, anglais, bienveillance-relation à l'enfant, comptabilité, marketing, langage des signes.

81 % des clubs employeurs ont pu et su traverser cette double vague de covid en stabilisant leurs emplois, voire en créant pour la première fois ; cela grâce aux mesures d'aide et dans une volonté de reprendre leurs activités malgré la perte de licenciés, significative pour 75 % d'entre eux.



Pour toutes informations

- Consulter le site Internet du CROS Centre Val de Loire (onglets « formation », « emploi » ou « boîte à outils »)
- Contacter : Déborah Tesi : deborahtesi@franceolympique.com - 06 01 55 91 10